



Législatives 2017 : quels partis ont investi les Députés les plus influents ?

Paris, le 6 juin 2017 – A la veille des élections législatives, l'agence Rumeur Publique s'est interrogée sur les différents leviers d'influence privilégiés par les Députés selon l'étiquette sous laquelle ils se représentent. Une nouvelle lecture du classement des Députés les plus influents réalisé par Rumeur Publique souligne qu'entre les médias, les réseaux sociaux et le travail parlementaire, chaque parti politique a ses outils d'influence spécifiques. L'agence lance également ce jour le site lesdeputesinfluents.fr, où seront également publiés les futurs baromètres de l'influence des députés.

En considérant les étiquettes sous lesquelles les Députés se représentent, le classement actualisé de Rumeur Publique fait apparaître des différences nettes entre les formations en matière de leviers d'influence utilisés :

La République en Marche a investi les Députés les plus influents : le parti d'Emmanuel Macron a investi peu de Députés sortants mais ceux qui se représentent sous cette étiquette sont parmi les plus influents. On trouve ainsi 3 candidats République en Marche dans les cinq premiers Députés qui se représentent les plus influents : **Richard Ferrand** (2^e), **Christophe Castaner** (4^e) et **François de Rugy** (5^e). Les Députés candidats macronistes se distinguent également par leur influence dans le travail parlementaire.

Sur les réseaux sociaux, les Républicains sont largement en tête : près de la moitié des Députés candidats figurant parmi les plus influents sur les réseaux sociaux sont des Députés LR (49% de LR dans le top 100 Twitter, 44% dans le top 100 Facebook). On peut par exemple citer **Nathalie Kosciusko-Morizet**, Députée candidate la plus influente sur Twitter, ou **Valérie Boyer**, **Frédéric Lefebvre** et **Marine Brenier** qui figurent en bonne position dans le classement de l'influence sur Facebook.

A l'Assemblée Nationale, les socialistes bénéficient d'une prime au sortant : en tant que membres de la majorité sortante, les Députés du Parti socialiste qui se représentent sont en moyenne beaucoup plus influents que leurs collègues dans le travail parlementaire (57% de Députés candidats socialistes dans le Top 100 des Piliers de l'Assemblée). Ainsi en est-il par exemple des quatre premiers « Piliers de l'Assemblée », tous candidats sous l'étiquette socialiste : **Valérie Rabault**, **Gérard Bapt**, **Razzy Hammadi** et **Gilles Savary**.

Les leaders des formations minoritaires influents mais isolés : si les « petits » partis étaient peu représentés à l'Assemblée Nationale lors de la législature précédente, leurs leaders figurent systématiquement en tête de classement. Ainsi :

- **Cécile Duflot**, ancienne leader d'Europe-Ecologie-Les-Verts, est 6^e au classement général
- **André Chassaigne**, Président du groupe communiste, est 8^e
- **Jean-Christophe Lagarde**, Président de l'UDI, est 22^e
- **Nicolas Dupont-Aignan**, Président de Debout la France, est 59^e

- **Gilbert Collard**, seul Député sortant du Front National qui se représente, est 75^e
- **Sylvia Pinel**, Présidente du Parti radical de gauche, est 81^e
- (La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon n'a investi aucun Député sortant).

Toutes étiquettes confondues, les Députés les plus influents qui se représentent sont :

- 1^{er} : **Christian Paul**, candidat Parti socialiste dans la Nièvre
- 2^e : **Richard Ferrand**, candidat République en Marche dans le Finistère
- 3^e : **Eric Ciotti**, candidat Les Républicains dans les Alpes-Maritimes

Pour mémoire, le classement Rumeur Publique est le premier à mesurer, non pas la présence à l'Assemblée des Députés, mais leur capacité à faire entendre leurs positions durant leur mandat, aussi bien à l'Assemblée Nationale que dans la presse ou sur les réseaux sociaux.

« Pour mesurer l'influence des parlementaires, nous ne regardons pas ce qu'ils font mais ce qu'ils parviennent à faire faire à d'autres, indique **Marie Meyruey, Consultante Affaires publiques chez Rumeur Publique**, par exemple le nombre d'amendements qu'ils font voter, de citations dans la presse ou de followers et de likes sur les réseaux sociaux ».

« Twitter a fini de faire tomber les murs de l'Assemblée et aujourd'hui, pour se donner toutes les chances de faire passer ses idées, les députés doivent être bons partout, dans l'hémicycle, sur un plateau télé et sur les réseaux sociaux. Dans un contexte de fort renouvellement politique, il sera intéressant de voir comment les nouveaux élus utilisent ces différents canaux. En matière d'influence aussi les cartes pourraient être rebattues après le 18 juin », remarque **Fabiola Flex, Directrice des Affaires publiques chez Rumeur Publique**.

Un site internet pour retrouver son Député :

Rumeur Publique lance aujourd'hui le site internet lesdeputesinfluents.fr qui permet de retrouver l'intégralité du classement et d'y effectuer des recherches détaillées (par étiquette, circonscription, etc). Durant la législature à venir, Rumeur Publique y publiera régulièrement un baromètre des Députés les plus influents.

Méthodologie :

Les 337 Députés qui ont siégé l'intégralité de l'année passée et qui se représentent aux législatives ont été classés.

Les critères utilisés pour établir le classement sont les suivants :

- **Nombre d'amendements du Député adoptés** (durant toute la législature 2012 – 2017)
- **Nombre de rapports signés par le Député** (durant toute la législature 2012 – 2017)
- **Nombre d'articles de presse nationale mentionnant le Député** (durant la dernière année de la législature)
- **Nombre d'articles de presse locale mentionnant le Député** (durant la dernière année de la législature)
- **Nombre de followers sur Twitter** (valeur relevée à la fin de la législature)
- **Taux moyen de retweet par tweet rapporté au nombre de followers** (valeur relevée à la fin de la législature)
- **Nombre de likes sur la page Facebook du Député** (valeur relevée à la fin de la législature – les profils, à vocation privée, ne sont pas pris en compte)
- **Nombre de mentions du Député sur Facebook sur une semaine** (valeur relevée à la fin de la législature)

Toutes les données proviennent de sources extérieures : Regards Citoyens, Assemblée Nationale, Ministère de l'Intérieur, Data Observer, Twitter, Facebook et Trackr.

Retrouvez l'étude complète sur le site lesdeputesinfluents.fr ou [sur demande](#) auprès de Rumeur Publique.

Contact presse :

Rumeur Publique

Pauline Florentin : 01 55 74 52 10

Claire du Boislouveau : 01 55 74 52 34

lesdeputesinfluents@rumeurpublique.fr

A propos :

Rumeur Publique est une agence indépendante de communication d'influence. Elle propose à ses clients de véritables stratégies d'influence globales mobilisant tous les leviers d'action : Contenu de marque, Affaires publiques, Relations presse, Digital et Création graphique.

Créée en 1988 à Paris, l'agence a tout d'abord fondé sa réputation sur l'accompagnement de clients issus des nouvelles technologies et de l'Internet. Elle a depuis diversifié son portefeuille client en s'ouvrant aux secteurs du conseil, de la santé, de l'énergie et du développement durable, des institutions et collectivités, et du transport.

Les 45 collaborateurs de l'agence partagent la conviction qu'« une marque sans prise de position est une marque sans influence » et se mobilisent au quotidien pour porter et valoriser les combats de leurs clients.

Rumeur Publique a reçu en 2015 et 2016 le prix de l'Agence de Communication d'influence de l'année.